

aussi le faire avec les membres sur une base bilatérale. Ceci complexifie les rapports avec tout pays voulant transiger avec l'Union.

Toutefois, comme nous le disait l'Ambassadeur Pierre Juneau, les gains que le Canada peut réaliser en entretenant et en développant une relation particulière avec l'UE sont substantiels, alors qu'un retrait ou une diminution des efforts pour un rapprochement apparaîtrait comme un recul important.

3.2 Les apports pour le Canada dans le cadre du lien transatlantique

C'est l'OTAN qui a été le plus à même de formuler un véritable projet de sécurité collective en Europe. À partir de 1990, malgré une perte de légitimité substantielle, l'Alliance s'est rapidement adaptée, au point de devenir la pierre d'assise de la sécurité européenne. Elle se dotera d'un nouveau concept stratégique ; le PpP, le CCNA et les JFIM seront créés ; elle interviendra en Bosnie ; et enfin, entendra élargir le membership à de nouveaux États.

Que gagne le Canada de ces mutations? La présence du Canada dans l'OTAN, ses relations avec l'UE et l'UEO sont-elles profitables? Les efforts et les investissements mis de l'avant en valent-ils la peine? La somme de nos analyses et de nos perceptions, à l'issue du voyage, nous amènent à un bilan positif.

Comme nous l'avons démontré dans la deuxième partie du présent rapport, l'OTAN, les liens entre le Canada et l'UE et, dans une moindre mesure, l'UEO donnent au Canada l'opportunité d'avoir voix au chapitre sur la scène internationale. Il en découle plusieurs avantages. Ainsi, l'OTAN constitue pour le Canada :

- a) une institution évitant que la sécurité canadienne ne soit abordée uniquement sur une base bilatérale avec les États-Unis ;
- b) une institution offrant une sécurité et une défense à prix abordable ;
- c) une institution permettant la consolidation des liens politico-économiques issus du nouveau contexte international, adhérant de fait aux principes mis de l'avant à l'intérieur de l'Article II de l'Alliance et encourageant l'instauration de la stabilité en Europe ;
- d) une institution cadrant avec la politique étrangère canadienne dont un des piliers est l'implication multilatéraliste ;
- e) une institution perpétuant les liens transatlantiques avec les pays européens ;